

# Quel projet pour le musée de Saint-Antonin ?

*Thierry Le Roy*

## **Le moment est venu, pour la Société des Amis du Vieux Saint-Antonin, de s'exprimer sur le projet pour le musée. Pourquoi maintenant ?**

**P**arce que le projet commence à prendre forme, entre les mains du Pays Midi-Quercy, à qui son élaboration a été confiée, et qu'il doit bientôt être validé, par ce Pays et par la commune. Pourquoi nous, les Amis du vieux Saint-Antonin ? Parce que l'histoire de ce musée, comme celle de ses collections, est aussi la nôtre.

Nous pensons que le musée de Saint-Antonin peut élargir son ambition au territoire du Pays, comme il est proposé, mais sans escamoter cette histoire ni celle de la ville.

### **I. Le musée de Saint-Antonin a déjà une longue histoire**

Il a été constitué dans les années trente par une association soucieuse de valoriser les découvertes archéologiques des sites préhistoriques environnants de la

commune, dont notre Société des Amis du vieux Saint-Antonin, créée en 1943, a pris la suite. On lui a rattaché les vestiges lapidaires de l'époque médiévale, liés notamment à l'histoire de l'abbaye de Saint-Antonin, mais aussi la maison romane elle-même, qui héberge encore les collections du musée aujourd'hui. Les dons de familles saint-antoninoises ont ajouté les collections dites « ATP » (arts et traditions populaires), qui racontent notamment l'histoire artisanale moderne de la commune, regroupées au premier étage.



Ce musée, d'abord associatif, est devenu municipal parce que la majeure partie des collections (archéologique et lapidaire, notamment) est propriété de la commune, le reste - essentiellement les collections « ATP », un quart de l'ensemble des collections inventoriées - étant propriété de notre association. La loi sur les musées du 4 janvier

2002 a donné le label « musée de France » à ces collections, comme à celles de presque tous les « musées contrôlés » de l'époque, sous bénéfice d'inventaire.

Cette loi, et le code du patrimoine qui la reprend aujourd'hui, donnent le cadre dans lequel ce musée a fini par se mettre en mouvement, lorsque deux scientifiques amis de Saint-Antonin, Gerhardt Bosinski, préhistorien, et Jean-Pierre Amalric, historien, en ont dessiné les potentiels et les perspectives dans un rapport de 2014 (publié dans notre bulletin pour 2015).

La loi elle-même obligeait à bouger. Le label « musée de France », en effet, comporte des exigences, comme la réalisation d'un inventaire des collections (article L 451-2 du code), le régime de leur conservation et de leur restauration (L 452-1 sqq), l'élaboration d'un « projet scientifique et culturel » (L 441-2), la qualification professionnelle des responsables de l'activité scientifique (L 452-5 sqq), ou encore la disposition d'un service des publics et de l'animation culturelle (L 442-7). À défaut, le ministre de la Culture peut retirer le label.

La commune a donc fait son devoir, en diligentant d'abord l'inventaire, qu'a réalisé Laurence Martial-Guilhem en 2013, avec l'aide du ministère de la culture (DRAC), du Département et de fonds européen alloués au Pays Midi-Quercy (ensemble de 49 communes, comprenant Caussade, Laguépie, Nègrepelisse...). À noter que cet inventaire a réservé la question du statut des collections dites « ATP », qui ne s'intégreront aux collections « musée de France » qu'en fonction de la valeur patrimoniale qui leur sera reconnue par l'étude de spécialistes. Cet inventaire est étayé, pour les éléments lapidaires et les armes, d'un rapport d'Emmanuel Moureau,

conservateur des antiquités et objets d'art du Tarn-et-Garonne, pour l'essentiel des collections ethnographiques, d'un rapport de Jean Delmas, ancien conservateur du musée départemental du Rouergue, pour les objets de cuisine et d'arts de la table, d'un rapport de Jean-Michel Garric, conservateur de l'abbaye de Belleperche. Ces rapports ont été annexés à l'inventaire à la demande de la DRAC.

L'étape suivante, l'élaboration d'un projet (« projet scientifique et culturel »), a été engagée en 2014, au niveau du Pays, sous l'impulsion de la DRAC, consciente qu'il n'y aurait pas d'autre « musée de France » sur le territoire de ce Pays, que son rayonnement pouvait dépasser les limites de la commune, et que le coût de fonctionnement du futur musée ne pourrait être porté par la seule commune de Saint-Antonin. Par une convention conclue le 28 juillet 2015 la commune, compétente pour élaborer le PSC de ce musée municipal, a délégué cette mission au Pays Midi-Quercy pour une année (2015-2016). Concrètement, ce travail, confié au chef de projet culturel du Pays, Jihan Ghiati, est suivi par un comité de pilotage où siègent des élus de la commune et du Pays, le ministère de la culture (DRAC), ainsi que les membres d'un comité scientifique (dont les deux scientifiques initiateurs cités plus haut), enfin, un ensemble de partenaires dits « techniques ». C'est à ce dernier titre que la Société des Amis y siège.

## II. Aujourd'hui, où en sommes-nous ?

Le « projet scientifique et culturel », qui a pour objet de faire un état des lieux (collections, publics, bâtiments) et de définir les orientations d'un projet, est en cours d'élaboration, sur la base de l'inventaire des collec-

tions, et du cahier des charges de la mission confiée au Pays par la commune en 2015.

Un travail important d'enquête, de rencontres et d'étude a déjà été réalisé par Jihan Ghiati, agent du Pays également chargé du projet de labellisation comme « Pays d'Art et d'Histoire », et a été examiné à deux reprises par le comité de pilotage (les 3 décembre 2015 et 27 juillet 2016, la première fois en présence des membres du comité scientifique, la seconde en présence des représentants de la DRAC); il a aussi été évoqué, le 3 novembre 2016, lors d'une réunion du « conseil de développement du territoire » (CDT) du Pays. Autant d'occasions de débat surtout avec les financeurs de l'étude (et demain peut-être financeurs du projet).

L'horizon de remise et de validation par eux du projet est actuellement situé à la fin juin 2017.

## Quelles orientations s'en dégagent pour le projet?

**1** **L'inventaire des collections, tout d'abord, fait en 2013 et consultable en mairie et auprès de la SAVSA, éclaire sur leur ancrage à Saint-Antonin.**

Cet ancrage est total pour le patrimoine bâti et ses sculptures (étant admis que la maison romane fait partie du musée), et pour les collections lapidaires qui reflètent le passé architectural et l'histoire, surtout médiévale, de la ville. Cette constatation ne fait pas obstacle à ce que, dans le cadre du projet de « Pays d'Art et d'Histoire », soit envisagé par ailleurs un « centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine » de l'ensemble du Pays, ni, bien entendu, à ce qu'un tel centre, couvrant d'autres villages et vestiges médiévaux, puisse

prendre appui sur le musée de Saint-Antonin. Mais disons tout de suite qu'il nous paraît difficile que cet aspect du musée ne soit pas centré sur Saint-Antonin.

Cet ancrage n'est pas le même pour les collections archéologiques, préhistoriques et protohistoriques. Certes, c'est à Saint-Antonin (mais aussi au Muséum d'histoire naturelle de Montauban, voire ailleurs dans le monde) qu'on a conservé les produits des fouilles des environs. Mais les sites archéologiques auxquels renvoient les collections conservées aujourd'hui (et demain) sont bien ceux de tout le Pays (Fontalès, mais aussi Bruniquel, mais aussi les dolmens...). Ceux qui ont découvert et étudié ces vestiges, comme Paul Darasse, ne sont pas tous de Saint-Antonin. Dans cette mesure, on conçoit bien que le musée devienne un musée du Pays.

Enfin, les collections ethnographiques, dites « ATP », présentent encore un autre cas de figure. Elles procèdent certes, pour l'essentiel aujourd'hui, de donations faites par des familles saint-antoninoises à l'association des Amis du vieux Saint-Antonin. En l'état, elles parlent beaucoup du passé artisanal ou « industriel » de Saint-Antonin (les tanneries, les premières mines de phosphates...) Mais ce qu'elles disent de l'économie, de la société et des modes de vie du passé auquel elles renvoient vaut pour l'ensemble du territoire du Pays, où il est probable que ces collections trouveront à s'enrichir dans l'avenir.

**2** **L'élaboration des premières orientations du projet, ensuite, lancée en 2015, a privilégié le cadre territorial du Pays Midi-Quercy, bien plus large (49 communes) que Saint-Antonin.**

En 2015 déjà, le Pays Midi-Quercy préparait son dossier de candidature pour le label

« pays d'art et d'histoire ». Ce label attribué par le ministre de la Culture, permet d'obtenir par convention le soutien de l'État, y compris au financement du fonctionnement, sur des objectifs de valorisation du patrimoine, au sens large (culturel, mais aussi environnemental et, touristique). Le musée de Saint-Antonin pouvait être regardé comme un élément moteur de ce dossier. Cette idée a croisé la préoccupation, portée aussi bien par la DRAC et la municipalité de Saint-Antonin que par les recommandations des professeurs Amalric et Bosinski, de donner à ce musée un rayonnement et un portage élargi. C'est ainsi qu'il a été décidé que la commune déléguerait au Pays l'élaboration du projet.

À partir de là, l'orientation du projet a cependant évolué, dans son architecture et dans son contenu.

L'architecture initialement envisagée du « Pays d'Art et d'Histoire », et encore dans le rapport préparatoire de 2016, reposait sur plusieurs pôles, dont le musée de Saint-Antonin n'était que l'un d'eux : un centre d'interprétation d'histoire contemporaine à Septfonds (La Mounière), Bruniquel et son potentiel archéologique, l'abbaye de Beaulieu à Ginals pour l'art contemporain, un centre d'interprétation des paysages et milieux naturels (CPIE, basé à Caylus), la Cuisine à Nègrepelisse, un équipement dédié à l'épopée chapelière à Caussade, et, à Saint-Antonin, le musée municipal.

L'architecture initialement envisagée du « Pays d'Art et d'Histoire », et encore dans le rapport préparatoire de 2016, reposait sur plusieurs pôles, dont le musée de Saint-Antonin n'était que l'un d'eux : un centre d'interprétation d'histoire contemporaine à Septfonds (La Mounière), Bruniquel et son potentiel archéologique, l'abbaye de Beaulieu

à Ginals pour l'art contemporain, un centre d'interprétation des paysages et milieux naturels (CPIE, basé à Caylus), la Cuisine à Nègrepelisse, un équipement dédié à l'épopée chapelière à Caussade, et, à Saint-Antonin, le musée municipal.

Mais a dû compter le fait que le musée de Saint-Antonin est, et sans doute restera, le seul « musée de France » de ce territoire, avec tous les avantages qui s'attachent aussi à ce label (en matière d'aides de l'État à la construction ou aux opérations, mais aussi de capacité à obtenir prêts et dépôts d'autres musées). Raison fortement mise en avant par le président du Pays, par ailleurs maire de Caylus. Début 2017, la lecture des documents préparatoires au PSC révèle que le travail sur le Pays d'Art et d'Histoire et celui sur le projet du musée s'intègrent, voire tendent à se confondre, et la thématique du musée s'en trouve considérablement élargie : « histoire des hommes et du territoire », peut-on lire (p 16 : le fil conducteur proposé pour le musée est : « Habiter le territoire »), sans limite de temps (de la préhistoire au XXe siècle), et étendu à tout le territoire du Pays. On parle encore de la mise en réseau des équipements municipaux correspondants à la plupart des pôles énumérés ci-dessus, avec lesquels le Pays passerait des conventions ; mais entre le « Pays d'Art et d'histoire » et le musée, il y aurait mutualisation des moyens humains (du fonctionnement), par intégration de ces moyens au sein des équipes du Pays Midi-Quercy, basées à Nègrepelisse. Le fonctionnement et la programmation du musée seraient entièrement intégrés au Pays d'Art et d'Histoire. La tête du réseau serait l'administration du Pays, ayant absorbé (« mutualisé ») le musée de Saint-Antonin, devenu musée du Pays.

Quant au contenu de l'activité du musée, on retrouve bien, dans l'esquisse du projet, la description des modes d'action qui sont ceux d'un musée (parcours permanent, expositions temporaires, action culturelle), et l'évocation des grandes périodes illustrées par les collections du musée actuel de Saint-Antonin (préhistoire-protoculture, Moyen-Âge, temps modernes). Mais on ne retrouve plus le fil de l'histoire particulière de Saint-Antonin, si abondamment documentée par les travaux et les bulletins de la Société des Amis du vieux Saint-Antonin, qui évoquent la préhistoire et le Moyen Âge, mais aussi les guerres de religion ou la Révolution; qui parlent surtout du Moyen Âge sous un angle bien plus large que seulement la ville et la maison médiévales, comme il est proposé. Nous savons que le vieux Saint-Antonin raconte aussi l'histoire de la ville. On s'est ainsi écarté des perspectives dessinées en 2014 par Gerhard Bosinski et Jean-Pierre Amalric, si stimulantes parce qu'elles émanaient de spécialistes de cette histoire, dont on avait pu lire la fresque dans leur rapport.

Sans doute est-ce qu'il manque encore aux travaux sur le projet scientifique et culturel une contribution propre du comité scientifique, qui pourrait rappeler, préciser ou ancrer davantage les axes de travail envisagés, mettre en évidence les liens possibles avec la recherche historique, aborder la fonction documentaire du musée.

### **3 Un projet de musée, c'est aussi un projet d'investissement, une localisation, un bâtiment.**

Il faut être reconnaissant aux responsables du projet d'avoir mis la réflexion sur le contenu avant celle sur le contenant. Trop souvent, on voit naître aujourd'hui des musées qui ne sont que des bâtiments sans collections ni orientation bien définie.

La question du bâtiment est cependant, pour notre musée, bien identifiée. La DRAC a recueilli, en mars 2016, l'avis d'un architecte-conseil, Yves Pennec, qui l'a confirmée dans l'idée que la maison romane est, en l'état, inadaptée à la visite du public du point de vue des conditions réglementaires d'accueil et de sécurité des personnes; pour les collections qui y sont, les conditions climatiques et la poussière sont regardées comme problématiques. En même temps, il est reconnu que la visite de la maison romane, bâtiment civil remarquable, peut être l'attrait premier de la visite du musée.

En somme, on le savait, il est maintenant établi que le musée ne pourra tenir dans la maison romane en l'état. Les Amis du vieux Saint-Antonin avaient commencé d'y réfléchir, en 2013, avec l'idée, esquissée par Geneviève Rouet, d'une passerelle reliant le musée à la médiathèque voisine et apportant au musée le circuit de circulation qui lui manque. Le PSC aujourd'hui retient, comme le recommande l'architecte-conseil, que c'est le projet qui déterminera les besoins d'espaces, et leur localisation. La localisation à Saint-Antonin n'est pas remise en cause, pas plus que l'appartenance de la maison romane au musée, au moins comme objet de visite.

Un premier repérage des locaux supplémentaires possibles, fait par la commune avec l'architecte-conseil (la maison Muratet, mitoyenne de la maison romane, les bâtiments bientôt délaissés de l'école élémentaire, la caserne des pompiers qui pourrait déménager...) ouvre la voie à une recherche plus active, qui n'a cependant pas commencé.

L'investissement n'est donc pas pour tout de suite. Il faudra, d'abord, déterminer si le musée de Saint-Antonin restera un équipement municipal, dont la commune sera



maître d'ouvrage des investissements. Ensuite, cet investissement ne sera pas engagé avant le prochain mandat municipal, qui ne commencera qu'en 2020: c'est, depuis le début de cette histoire, la perspective retenue par la municipalité actuelle. D'ici là, étude des sites identifiés, du fonctionnement, préprogrammation architecturale, mais rien d'irréversible ne peut être engagé.



#### **4** On sait donc aussi que la période de préfiguration sera longue.

Il est déjà prévu que cette période servira à prendre soin des collections. Tâche qui incombe, pour un musée municipal, à la commune. À la suite de l'inventaire des collections, le travail engagé sur le PSC a révélé des besoins urgents de conservation et de restauration. À la demande de la DRAC, la commune s'apprête à réaliser un programme de mise en réserve des collections, dans un local indépendant de la maison romane impropre en l'état à la sécurité de leur conservation, et de restauration de certaines pièces des collections archéologiques. Selon les prévisions actuelles, les études préparatoires à ces deux opérations devraient être menées à bien en 2017, et les travaux d'aménagement nécessaires au cours du premier semestre 2017.

Mais la préfiguration proprement dite consiste à donner à voir ce que pourra être

le musée futur. C'est un aspect auquel notre association s'est vouée depuis quelques années, dans la ligne des recommandations de Gerhard Bosinski et Jean-Pierre Amalric, par des programmes de conférences, chaque été, sur l'histoire de Saint-Antonin et de son patrimoine, par la publication d'articles (par exemple, dans ce numéro, sur la restauration de la maison romane par Viollet-le-Duc), par l'organisation d'expositions temporaires (été 2017, sur deux photographes illustres de Saint-Antonin et de sa région).

Dans le même esprit, nous travaillons à l'organisation des visites et à l'accueil dans la maison romane, si constamment fermée au public ces dernières années, et qui va se trouver vidée (provisoirement?) de ses collections – pour mise en réserve et restauration – l'année prochaine: projet qui sollicitera nos adhérents comme bénévoles, mais aussi l'office du tourisme, et le soutien de la municipalité pour un minimum d'habillage des lieux.

Fort opportunément, le PSC en préparation ne fait pas l'impasse sur cette période de préfiguration. Il propose un programme, en cours de discussion avec les services de l'Éducation nationale, pour l'accueil des jeunes publics, scolaires, périscolaires ou extrascolaires de l'école. Le collège aussi a été approché, ses professeurs d'histoire... Il aborde une des questions ouvertes dans cette période: comment conserver un accès aux collections, notamment des collections « ATP » auxquelles

les familles et les visiteurs de l'été marquent souvent leur intérêt, quand elles n'évoquent pas des souvenirs : quoi, où, comment ?

**5** Pour terminer cet état des lieux, il faut enfin dire que n'a pas été abordée, dans cette phase du PSC, la question du fonctionnement futur du musée : statut administratif (équipement qui reste municipal ?) ; prise en charge budgétaire du fonctionnement, c'est-à-dire du personnel qualifié requis pour un musée de France et, plus généralement, par la mise en œuvre du projet à l'échelle du Pays ; instances décidant de la programmation.

### III. Questions à la Société des Amis du vieux Saint-Antonin

Trois questions retiennent l'attention de notre association.

**1** Celle des orientations et de la programmation scientifique et culturelle, la principale et, peut-être, la plus délicate. Que fera-t-on dans ce musée ?

Cette question est en rapport avec l'ancrage des collections, actuelles et futures, qui peut très avantageusement s'élargir au-delà du « vieux Saint-Antonin ». Mais aussi avec l'histoire du musée, qui doit tant à notre association, au travail d'étude de ses membres les plus illustres sur les archives, l'histoire et le patrimoine de la ville, aux bénévoles qui l'ont ouvert puis l'ont fait vivre et visiter depuis tant d'années, aux érudits qui continuent d'alimenter le bulletin comme celui d'une société savante, aux adhérents (400) si assidus aux conférences... Il y a des noms, ceux de Donat, Darasse, Julien, mais aussi celui de Henry de Lastic, et d'autres, associés

à cette histoire, évoqués lors de notre journée d'hommage à Julien, en 2016 ; journée qui se voulait tournée vers l'avenir : qu'est-ce qui va changer dans le travail sur les archives, par exemple ? Il y a soixante-dix ans d'une histoire à transmettre et qui, dans une certaine mesure, nous lie, mais ne doit, bien entendu, pas nous enfermer.

C'est ce que le projet de musée doit porter, et non faire disparaître.

Deux dimensions du musée doivent, à ce titre, mieux apparaître dans le projet, qui lui permettront de ne rien escamoter en élargissant l'horizon :

- l'histoire de Saint-Antonin, qui n'est pas entièrement soluble dans celle du Pays. Les pistes proposées en 2014 par Jean-Pierre Amalric et Gerhard Bosinski pour le programme muséographique (expositions temporaires ou permanente) ne doivent pas être abandonnées : pour la préhistoire, la vie de nos ancêtres magdaléniens, les dolmens du néolithique ; pour l'histoire de Saint-Antonin, les thèmes des origines, des vicomtes des XIe et XIIe siècles, les riches heures de la maison romane, la « république protestante face à la monarchie catholique », notamment ;

- l'activité d'étude et de documentation qui doit accompagner le musée. Le PSC gagnera à s'enrichir d'une contribution de son comité scientifique, qui permettrait de mieux voir comment la programmation du musée peut s'articuler avec le travail d'étude et de recherche sur l'histoire du Pays et de Saint-Antonin, et se prolonger le cas échéant dans un centre de documentation. La Société des Amis et son bulletin pourraient en être parties prenantes.

## **2 La question du bâtiment et de la localisation.**

Cette question n'est pas immédiate, on l'a vu, mais il faudrait l'étudier sans attendre. Même organisé en réseau, sur un territoire vaste comme le Pays (49 communes), le musée aura un bâtiment central, qui a toutes les raisons de rester localisé dans le vieux Saint-Antonin.

Bien des éléments devront entrer en ligne de compte : les espaces nécessaires au projet qui aura été défini ; la desserte (les parkings pour les visiteurs ?) ; le lien à conserver avec la maison romane.

Ce lien est une question sensible, jusque dans les rangs de la Société des Amis. On peut concevoir ce lien de manière distendue, en installant les collections dans un bâtiment éloigné de la maison romane, laquelle serait visitée en tant que telle (ce que nous envisageons pendant la période de préfiguration), comme élément – alors un peu théorique – du musée. On peut aussi le concevoir en cherchant les espaces nécessaires au musée autour de la maison romane. On a ainsi pu penser à la médiathèque, qui n'a cependant pas d'espaces supplémentaires à offrir. Nous pensons que la maison Muratet, dont la puissance publique est maintenant obligée de s'occuper d'office parce qu'elle est monument historique classé, aurait vocation à être le lieu étudié en priorité, en tout ou en partie. Sa situation, complexe on le sait mais unique dans le village, devrait stimuler les énergies au lieu de les inhiber.

## **3 Le question de la gouvernance.**

Cette question, on l'a vu, n'a pas encore été abordée. Elle est ouverte. Il y a une dimension nouvelle, explorée par le projet de PSC, à l'échelle du Pays, que notre asso-

ciation des « Amis du vieux Saint-Antonin et de sa région » ne peut qu'accueillir. Mais il y a une dimension « Saint-Antonin », qui veut que le PSC de ce musée encore municipal ne puisse être validé sans l'aval de la commune.

Faut-il, parce que le musée de Saint-Antonin serait l'élément le plus consistant pour justifier le label « Pays d'Art et d'Histoire », demandé au ministère de la Culture, que ce musée devienne le musée du Pays au lieu de celui de la commune ?

Il ne suffirait pas de lui conserver son appellation, et la localisation du siège, pour orienter la programmation comme nous le pensons souhaitable. Il faut trouver une organisation qui assure que l'ensemble de la programmation satisfasse à la fois les instances du Pays et celles de la commune de Saint-Antonin.

Ajoutons que notre association, si liée à l'histoire du musée, peut aussi apporter des éléments de réponse à la question que nous posons. Le ministère de la culture (DRAC) a d'ailleurs insisté sur la dimension participative et le partenariat avec la Société des Amis du vieux Saint-Antonin. Le cadre juridique existe pour cela, puisque le code du patrimoine permet qu'une association à but non lucratif « se fixe comme objet de contribuer au soutien et au rayonnement d'un musée de France » (art. D 442-12), et passe des conventions pour l'accomplissement de missions que la loi (L 441-2) dévolue au musée. Compte tenu de l'ampleur du champ d'activités embrassé, et de la diversité des thèmes envisagés à ce stade par le projet de PSC – dont nous partageons l'ambition –, il y a certainement là place pour une discussion féconde. ■

■ [Le Roy, Thierry] [musée]  
[muséographie]